



UNE SEMAINE EN HAÏTI

L'hebdomadaire du Collectif Haïti de France

Une rédaction d'Alterpresse ... avec le soutien de la Fokal

N°1432

5 Mars 2019

- **Santé : 200 lits déjà disponibles pour d'éventuels cas liés au Covid-19 / Les noms des hôpitaux disponibles sont gardés secrets « pour raisons de sécurité »**
- **Droits humains : Les exploitations des mines entraînent de graves conséquences, relève la Papda**
- **Politique : Après le ministère des finances, Jovenel Moïse catapulte Joseph Jouthe au poste de premier ministre**
- **Insécurité : Plus de 15 morts par balles, le dernier weekend de février**

>> Santé : 200 lits déjà disponibles pour d'éventuels cas liés au Covid-19 / Les noms des hôpitaux disponibles sont gardés secrets « pour raisons de sécurité »

200 lits d'isolement sont déjà disponibles dans des hôpitaux publics et privés, en Haïti, en vue de prendre en charge d'éventuels cas liés au Covid-19, tente de rassurer la Ministre de la santé publique et de la population, la Dre. Marie Gréta Roy Clément. Toutefois, elle s'est gardée de dévoiler les noms des hôpitaux « pour raisons de sécurité », dit-elle. Des officiers sanitaires, des agents de santé communautaire et les équipes mobiles d'intervention rapide (Emira) seront mobilisés dans les marchés publics et les différents espaces très fréquentés. Dans la réalité, ces mobilisations ne sont pas observées. « Les enfants ne sont pas vraiment contaminés par l'épidémie de coronavirus, mais ils doivent, tout de même, être sensibilisés », affirme la ministre, qui déclare mettre l'accent sur la formation des professionnels de l'enseignement pour la sensibilisation des écolières et écoliers dans le pays. La formation des prestataires de soins devait débuter, le 3 mars, avec les groupes de personnes ayant déjà des prérequis sur les maladies infectieuses. Avec la direction d'épidémiologie des laboratoires et de la recherche, une autre session de formation est également programmée pour les journalistes du département de l'Ouest, où se trouve Port-au-Prince. « Depuis le 12 février, le Laboratoire national de santé publique (LNSP) est en mesure de détecter le coronavirus. Si toutefois il y a un cas de cette épidémie en Haïti, les résultats des tests seront

disponibles après 24h », signale la ministre. « Nous ne sommes pas encore au stade, où tout le monde doit porter un masque dans les rues. Seuls les prestataires de soins dans le pays en ont besoin ». Le spécialiste haïtien en santé publique, Dr. Jean Hugues Henrys, a mis en garde contre l'utilisation de la chloroquine, un médicament antipaludéen (dont les concentrations sont susceptibles d'être toxiques chez des patients), que plusieurs personnes ont commencé à prendre en guise de prévention du Covid-19. Lors d'une réunion d'urgence des chefs d'Etat et de gouvernement de la communauté des Caraïbes (Caricom), qui s'est tenue à Barbade, le 1er mars, les responsables de l'Organisation panaméricaine de la santé (OPS) et de l'OMS ont annoncé qu'ils vont procéder à une distribution de kits sanitaires. Ceux-ci permettraient de produire les tests dans la région Caraïbienne, a fait savoir le ministre des affaires étrangères, Bocchit Edmond, qui a pris part à l'événement, par vidéo conférence, en compagnie du président Jovenel Moïse. Le même jour, la République Dominicaine a confirmé un premier cas de contamination, celui d'un voyageur italien. C'est le quatrième pays d'Amérique latine touché par le Covid 19, après le Brésil, le Mexique et l'Equateur, selon les autorités sanitaires. La Guadeloupe a confirmé trois cas à Saint-Barthélemy et à Saint-Martin, dans les Caraïbes.

>> Droits humains : Les exploitations des mines entraînent de graves conséquences, relève la Papda

Les exploitations des mines ont engendré de graves conséquences sur l'environnement et la société, tant en Haïti qu'en République Dominicaine, relève le responsable de la Plateforme de plaidoyer pour un développement alternatif (PAPDA), Camille Chalmers. Il s'exprimait lors du [forum organisé les 28 et 29 février](#), sur la problématique des mines et des changements climatiques, en Haïti et en République Dominicaine. Certains dégâts, qui ne pourront jamais être réparés, mettent les deux pays dans une situation écologique vulnérable, déplore la Plateforme. Les grandes exploitations minières cherchent à s'étendre sur beaucoup plus de terrains, même sur les bassins versants et les sources d'eau, très importants pour l'agriculture, l'énergie et la vie sur toute l'île d'Haïti. La Plateforme cite en exemples, les menaces de contrats pour l'exploitation de mines au niveau de la rivière de l'Artibonite et de toutes les autres rivières situées près

du territoire dominicain et au Plateau central, vitales pour le développement social et économique des deux peuples. « Ces menaces constituent de grands dangers, qui accélèrent la décomposition sociale des pays et affectent la souveraineté alimentaire. Cette situation, qui soulève des préoccupations, est susceptible de détruire la biodiversité et toutes les aires protégées, ainsi que les patrimoines culturels, éléments importants pour conserver la mémoire historique des deux peuples partageant l'île d'Haïti », met en garde la PAPDA. Le forum a été organisé par plusieurs organisations dominicaines, en collaboration avec la PAPDA et Kolektif jistis min (KJM). Cette initiative cherchait à déterminer comment entamer une collaboration commune, pour définir les différentes actions à poser sur ces sujets.

>> Politique : Après le ministère des finances, Jovenel Moïse catapulte Joseph Jouthe au poste de premier ministre

Ce choix découle de « consultations avec différents secteurs du pays », souligne Jovenel Moïse, qui appelle son « nouveau premier ministre à former, dans les meilleurs délais, un gouvernement d'ouverture et de consensus, capable de répondre aux urgences de l'heure ». L'ancien député d'Aquin (Sud d'Haïti), Jean Robert Bossé, a réagit dans un tweet : « Pour la énième fois, Jovenel Moïse, en nommant l'un de ses fanatiques au poste de premier ministre de facto, a roulé dans la farine les partis de l'opposition dits modérés. Une victoire, à coup sûr, pour celles et ceux qui croient dur comme fer, qu'aucun accord politique n'est possible avec Moïse », . Le choix d'un nouveau premier ministre, par le président, survient dans un contexte de dysfonctionnement du parlement et d'échec d'une nouvelle série de négociations, entamées en janvier, entre une partie des protagonistes politiques, en vue d'une issue à la crise actuelle. Ces discussions ont été, à nouveau, un échec, a regretté le parti Rassemblement des démocrates nationaux progressistes. Comme pour beaucoup de ses promesses, dont l'électricité publique 24h/24 sur tout le territoire national, à partir de mai 2020, Jovenel Moïse n'était pas parvenu à mettre en place un

nouveau gouvernement, fin décembre 2019. [Des partis politiques boudent le choix d'un troisième premier ministre en moins d'un an](#). Depuis le renvoi du gouvernement de Jean Henry Céant, le 18 mars 2019 par la chambre des députés, Joseph Jouthe est le troisième chef de gouvernement, désigné le 2 mars par Jovenel Moïse, après Jean-Michel Lapin (nommé par intérim le 21 mars 2019, puis chargé, le 9 avril 2019, de former un nouveau gouvernement) et Fritz William Michel (le 22 juillet 2019). Depuis le 18 mars 2019, un gouvernement démissionnaire, dirigé par Jean-Michel Lapin, également titulaire du Ministère de la culture et de la communication, fonctionne en dehors des normes constitutionnelles et légales. Un autre gouvernement, [dont la politique générale avait été acceptée par la même majorité à la chambre des députés, favorable à Jovenel Moïse, n'a pas pu recevoir de vote au sénat, en raison de soupçons de corruption pesant sur le premier ministre désigné \(le 22 juillet 2019\) Fritz William Michel](#), qui ne serait pas habilité à occuper le poste de chef de gouvernement, selon le regroupement « Ensemble contre la corruption » (ECC).

>> Insécurité : Plus de 15 morts par balles, le dernier weekend de février

« Depuis le mois de décembre 2019, les violences armées ont augmenté sur le territoire national. Au moins 18 personnes ont été tuées par balles, les 29 février et 1er mars, dans la zone métropolitaine de Port-au-Prince, et dans la localité dénommée Savien,

située à Petite Rivière de l'Artibonite. [L'organisme de droits humains Jurimédia relève une absence d'actions coordonnées au niveau de l'État](#), particulièrement au niveau de la force publique, pour freiner les gangs armés.

A lire également :

- [Covid-19 : Investir l'argent du carnaval 2020 annulé dans le renforcement des structures de santé en Haïti, exige le Secteur dit démocratique et populaire](#)
- [Corruption/Dossier Dermalog : Ultimatum au parquet près le tribunal civil de Port-au-Prince, pour préparer le réquisitoire d'informer](#)